

Commune de **Dison**

Wallonie

Réf. 2022/58

URBANISME**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme D. Weickmans-Radermecker demeurant à 4802 Heusy, Avenue Hanlet 26.

Le terrain concerné est situé à 4821 Andrimont, chemin de la Neuville n°14 et cadastré division 2 section B n°305 D.

Le projet consiste en la transformation d'une habitation, la construction d'une annexe à rue en vue d'aménager une salle d'attente pour un cabinet de kiné, la reconstruction d'une annexe en façade arrière et la régularisation d'abris de jardin et d'un bassin aquatique et présente les caractéristiques suivantes :

- application de l'article D.IV.40 alinéa 3 du CoDT : demande de permis impliquant plusieurs écarts au permis d'urbanisation « De Fontaine » du 15/06/1970 (aménagement d'un cabinet de kiné, extensions en dehors de la zone capable de construction, niveau d'acrotère supérieur à 2.75 mètres, extensions comportent des toitures plates, emploi d'un bardage ajouré en bois composite de teinte gris ardoise, traitement différent des extensions par rapport à l'existant dans la composition des façades, présence d'abris de jardin).

Le dossier peut être consulté le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet (téléphone : 087/39.33.40, mail : urbanisme@dison.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/06/2022 au 04/07/2022 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison ;

par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be